



Syndicat Départemental d'Adduction d'Eau Potable
et d'Assainissement de Lot-et-Garonne

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
20/11/2020

Nombre de délégués en exercice	297
Nombre de membres présents	185
Nombre de voix exprimées	185

L'an deux mille vingt, le vingt-six novembre, à quatorze heures, le Comité Syndical s'est réuni à la Salle Saint Clair à Port Sainte Marie.

n° 20_063_C

Objet de la délibération :
de la délibération :
Rapport Annuel sur le
Prix et la Qualité des
Services Publics Eau
Potable, Assainissement
Collectif et Non Collectif –
Année 2019

Publié le 30/11/2020

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames et Messieurs : Jean-Louis COUREAU, Françoise LABORDE, Jean-Pierre VICINI, Julie CASTILLO, Guillaume LEPERS, Jean-Pierre MOULY, Pierre SICAUD, Pierre IMBERT.

Délégués titulaires ou suppléants :

Jacques LAFFITTE (Agnac), James LONGUET (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Lionel LABARTHE (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Jeanne CHEVALIER (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Denis GUILLOU (Baleysagues), Jean DUPONT (Barbaste), Alain UNAL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Annie REIMHERR (Beauville), Yves SABOURIN (Beauziac), Pascal MOURGUES (Bias), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Martin LAVOYER (Brugnac), Jean-Louis MOLINIÉ (Buzet sur Baise), Nicole GÉRION (Cahuzac), Serge LAGOURGUE (Calignac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon), Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron s/ Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud-De-Gratecambe), Jacques MORISE (Castelnau-Sur-Gupie), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Michel MASSET (Damazan), Gilbert GUÉRIN (Dausse), Andrée AUVRAY (Dévillac), Serge BERTHOUMIEUX (Dondas), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Olivier AILLET (Engayrac), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Escottes), Serge LARROCHE (Espiens), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Gilbert DUFOURG (Fauillet), Brigitte CERVERA (Fiex), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave s/Lot), William MIALLET (Fourques s/Lot), Denis SOUILHÉ (Francescas), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud-De-Nogaret), Roger PEROLARI (Granges s/Lot), Jean-Louis FROMENTIN (HautePAGE-La-Tour), Pascal ANDRIEUX (Hautsvignes), Christine PUJOL (La Croix Blanche), Daniel LATASTE (La réunion), Jean-Louis TONICELLO (La Sauvetat-De-Savères),

Nicole BERNADET (Labastide-Castel-Amouroux), Marc BIRAU (Labretonie), Gérard COURATIN (Lacapelle- Biron), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Françoise NOVAK (Lachapelle), Adrien BEAUDOUIN (Lagarrigue), Jacques VERDELET (Lagrère), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Gabriel SAINT-MÉZARD (Lamontjoie), Jean-François GUILLOT (Laperche), Joël BERNARD (Laroque- Timbaut), Serge PERES (Lasserre), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), André APPARTIO (Le Fréchou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Calogero ARGENTO (Le Nomdieu), Gilles ROMET (Le Saumont), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Alain LARQUEY (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès-Bernac), Thierry ZAMBONI (Lusignan-Petit), Alain PASCAL (Marmande), Bernard BARRIERES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), Françoise JORREY (Mauvezin-Sur-Gupie), Jacques CHAPOLARD (Mézin), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Jean-Marie GARY (Monbahus), Gaël SALLES (Monbalen), Josiane SOURBES (Moncaut), Christian VIDAL (Monclar-D'Agenais), Isabelle LENSEIGNE (Moncrabeau), Henri CORBEL et Patrick FERRÉ (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Jérôme BONNE (Montagnac-S/-Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac s/ Lède), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), René ARCHAMBAUD (Montignac-De-Lauzun), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Pascal DANDY (Monviel), Yoann KEMPEN (Moulinet), Daniel ESSERTEL et Thierry BOZZELI (Nérac), Jean-Noël GALINOU (Paillolles), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Jean-Marc SCHMITZ et Jean-François BONNET (Penne-D'Agenais), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Aldo RUGGERI (Prayssas), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Christian PENOT (Puysserampion), Thierry TRIAYRE (Rayet), Daniel TEULLET (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Jacques POITEVIN (Roumagne), Jean-Michel MESSI (Saint-Aubin), Nadine LE JEUNE (St-Barthélémy d'Agenais), Bruno RRIGAUT (St-Étienne De Fougère), Jean-Luc PERRY (St- Eutrope-De-Born), Jeanine MARSAT (St Front s/Lémance), Denis MORVAN (Saint Géraud), Jean-Jacques FOULOU (St Jean De Duras), Guy GRIALOU (St Jean De Thurac), Jean-Luc MINBIELLE (St Martin Curton), Yves MAHIEU (St Martin de Beauville), Pierre ZARA (St Martin de Villeréal), Michel LAFARGUE (St Martin Petit), Marie-Christine BICHE (St Maurice de Letapel), Gabriel GOUDEZEUNE (St Maurin), Jean-Michel POIGNANT (St Pardoux Du Breuil), Marie-José BONADONA (St Pardoux Isaac), Marie-Thérèse MEROT (St Sardos), Jean-Pierre CASSAGNE et Daniel LESTIEU (St Sylvestre s/Lot), Bruno BUISSON (St Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAMADE (St-Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Ste Bazaille), Martine BABIN (Ste Gemme Martailac), Michel DAYNES (Ste Livrade s/Lot), Gérard BOUSQUET (Ste Marthe), Patrice JACQUIN (Ste Maure de Peyrac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIE (Savignac de Duras), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Serge CADRET (Seyches), François TISSOT (Sos), Bernard Patisso (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins), Monique VAUBOIS (Tourliac), Didier BALSAC (Tournon-D'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ (Trentels), Michel CRÈHEN (Valeilles), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Daniel FRICARD (Vianne), Denis BERTRAND (Villefranche du Queyran), Gérard REGNIER et Michel LAVILLE (Villeneuve sur Lot), Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau), Alexandra LEBEDINSKY (Virazeil), Guillaume MOLIÉRAC (Villeréal), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Pierre GRANGE (Cocumont).

Assistaient également à la réunion :

Madame et Messieurs : Prévot (Castelmoron s/Lot), Michel ROUQUIER (Valeilles), Chantal GILLES (Dausse)

Étaient absents ou excusés :

Mesdames ou Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agmé), Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Michel GRIMAUD (Allemans du Dropt), Jean-Marie PONS (Allons), Romain JOLLY (Auradou), Jannick ORJUBIN (Auriac s/Dropt), Marielle BREUIL (Bazens), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac s/ Trec), Jacques DUBICKI (Blaquefort s/ Briolance), Patrice LALO (Blaymont), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Didier RIVIÈRE (Castella), Line LALaurie (Castelmoron s/Lot), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon St Sauveur), Valérie NODON DE MON BARON (Cauzac), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont-Dessous), Rémi MOREAU (Coulx), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (Cuzorn), Yolande MARIA (Dolmayrac), Julien ERNOUT (Doudrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues s/Ourbise), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUÈDES PIRES (Gavaudun), Jean-Pierre PEROLARI (Granges s/Lot), Séverine BANCON (Grateloup St Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte s/ Lot), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Bernard BITTNER (Laparade), Alain GIBRAT (Laugnac), Habib HANANA (Lauzun), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Benoît NUNES (Le Mas D'Agenais), Jean-Michel SAINT SIMON (Temple sur Lot), Bernard GARIN (Leyritz -Moncassin), Isabelle LABONNE (Lougratte), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan-Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), François BOUYOU (Mazières-Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI (Moncaut), Michèle LAFOZ (Monsempron-Libos), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Joël COURBIER (Montignac-Toupinerie), Philippe DAMIEN (Montpezat-D'Agenais), Romain EYGUIÈRE (Moustier), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Henry MATTANA (Paillolles), Serge CADIOT (Pardaillan), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Michel DARROUMAN (Pindères), Guillaume MIOSECC (Pinel-Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiéy), Joël CHRETIEN (Poudenas), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christelle PELLERIN (Razimet), Alain VERGNIAUD (Rives), Jean-Pierre HUERGA (St Antoine de Ficalba), Laura PENICAUD (St Astier), Michel COUZIGOU (St Avit), Pascal GALOPIN (St Colomb-de-Lauzun), Sophie FREJAFON (St Étienne de Villéreal), Marie COSTES (St Front s/ Lémance), Christelle BAISIR (St Georges), Jocelyne TREVISAN (St Laurent), Bernard SAUBOI (St Léger), Nelly LEPILEUR (St Léon), Jean-Paul BARREAU (St Maurin), Pierre JEANNEAU (St Pastour), Jean-Michel FOURTEAU (St Pé St Simon), Grégory CAMARA GONZALES (St Pierre de Buzet), Michel JAY (St Pierre du Dropt), Jean-Louis BONETTI (St Quentin du Dropt), Sylvie RECOUSSINE (St Robert), Mathieu TOVO (St Romain Le Noble), Marc PÉNICAUD (St Salvy), Mathieu DELIGNAC (Saint Sernin), Yann BIHOUEÉ (St Sylvestre s/Lot), Julien MESSINES (St Urcisse), Daniel CHATAING (Ste Colombe De Duras), Xavier JOURD'HUI (Ste Colombe de Villeneuve), Christine MERLIN CHABOT (Ste Gemme Martailac), Patrick BEHAGUE (Ste Livrade s/Lot), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre La Lémance),

Joël BRAZZOROTTO (Savignac s/Leyze), Guillaume GUÉRIN (Sérignac -Péboudou), Denis DUTEIL (Taillebourg), Thierry DELPECH (Tayrac), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Charles GUFFROY (Tombebœuf), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Alexandre BOUSQUET (Varès), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Alain DALLA MARIA (Villemont), Christophe COURREGELONGUE (Virazeil), Jean-Marie BAZAS (Cocumont),

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Pierre VICINI

Délibération du Comité Syndical d'Eau47 n°20_063_C du 26 novembre 2020**Objet : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – ANNEE 2019**

VU la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite « Loi Barnier ») ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier :

- l'article L.2224-5 relatif à l'établissement et à la présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement destiné notamment à l'information des usagers,
- et les articles D.2224-1 à D.2224-5 ;

VU les Décrets :

- n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement (abrogé) ;
- n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement,

VU l'Arrêté ministériel du 02 décembre 2013 modifiant l'Arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement ;

VU :

- les rapports d'activité des délégataires sur l'exécution des délégations et sur l'analyse de la qualité des services « Eau potable » et « Assainissement » pour l'exercice 2019 ;
- le rapport d'activité de la Régie Eau47 sur l'exécution de l'exploitation des services « Eau Potable » et « Assainissement » pour l'exercice 2019 ;
- les rapports annuels concernant la qualité des eaux destinées à la consommation humaine relatifs à l'exercice 2019, rédigés par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé 47),

VU l'avis favorable de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) d'Eau47, réunie en séance le 17 Novembre 2020, sur ces rapports ;

CONSIDERANT que le Syndicat doit établir un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, le présenter à l'assemblée délibérante dans les 9 (neuf) mois suivant la clôture de l'exercice concerné et l'adresser à chaque commune adhérente pour approbation par le conseil municipal avant le 31 décembre ;

CONSIDERANT que le renouvellement des instances d'Eau47, n'a pu intervenir que le 17 Septembre 2020, au vu du report des élections municipales lié à la crise sanitaire Covid-19,

CONSIDERANT l'obligation, pour les Collectivités de plus de 3.500 habitants, de saisir et transmettre par voie électronique au système d'information SISPEA les indicateurs techniques et financiers qui doivent figurer dans ces rapports lorsqu'ils concernent l'eau et l'assainissement,

CONSIDERANT que les communes de plus de 3 500 habitants doivent tenir ce rapport à disposition du public et le faire savoir par voie d'affichage, dans les 15 jours qui suivent la présentation du document au conseil municipal ;

Après avoir entendu lecture du rapport du Syndicat regroupant de façon synthétique l'ensemble des données de tous les territoires et,

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le contenu du rapport annuel du Syndicat Eau47 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement relatif à l'exercice 2019, établi par Madame la Présidente ;

MANDATE madame la présidente pour transmettre ce rapport :

- À madame le Préfet du Lot-et-Garonne,
- Aux maires des communes et présidents d'EPCI-FP concernés ayant transféré la compétence, pour présentation à leur assemblée délibérante avant le 31 décembre 2020 et affichage ;

MANDATE madame la présidente pour :

- transmettre par voie électronique les indicateurs techniques et financiers contenus dans ce rapport au système d'information SISPEA ;
- assurer la mise à disposition au public du RPOS ;

DIT que ce rapport fera notamment l'objet d'une publicité et d'un affichage au siège du syndicat et dans les mairies et EPCI-FP concernés ;

DONNE POUVOIR à Mme la Présidente pour signer la présente délibération et assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre
La Présidente,

